

Image not found or type unknown



## Procédure de recouvrement d'une dette

Par **Oliviercb**, le **23/02/2016** à **13:35**

bonjour suite a une procédure de divorce mon ex a été condamnée pour divorce pour faute a une somme de dédommagement sur le fondement de l'article 1382 du code civil il m'est difficile de récupérer cette somme sachant qu'elle crée son insolvabilité cette procédure est dans les mains d'un huissier qui court après ainsi que la CAF afin de récupérer la pension alimentaire dont je viens ce jour déposer plainte en gendarmerie quelle démarche je peux entamer pour récupérer la somme en question merci de votre réponse